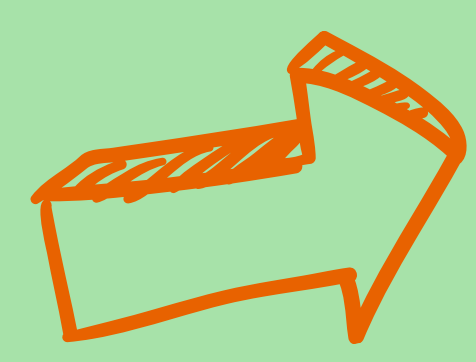
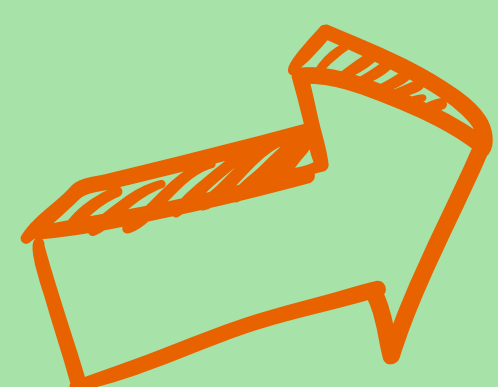


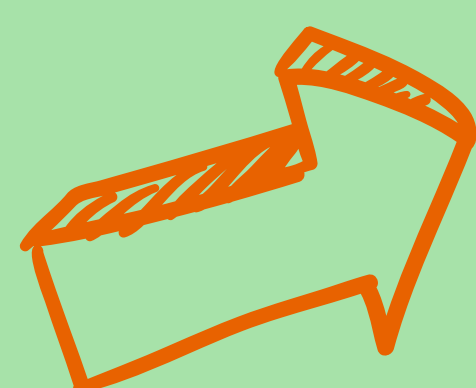
SOINS NON PROGRAMMES*



Votre médecin est indisponible,



Vous avez besoin d'une consultation sous 48h (*mais pas d'urgence vitale, pas de renouvellement d'ordonnance, pas de certificat médical*),



Vous résidez dans l'une des communes du territoire de la CPTS Quercy Garonne**,



Vous êtes capable de vous déplacer en cabinet médical.

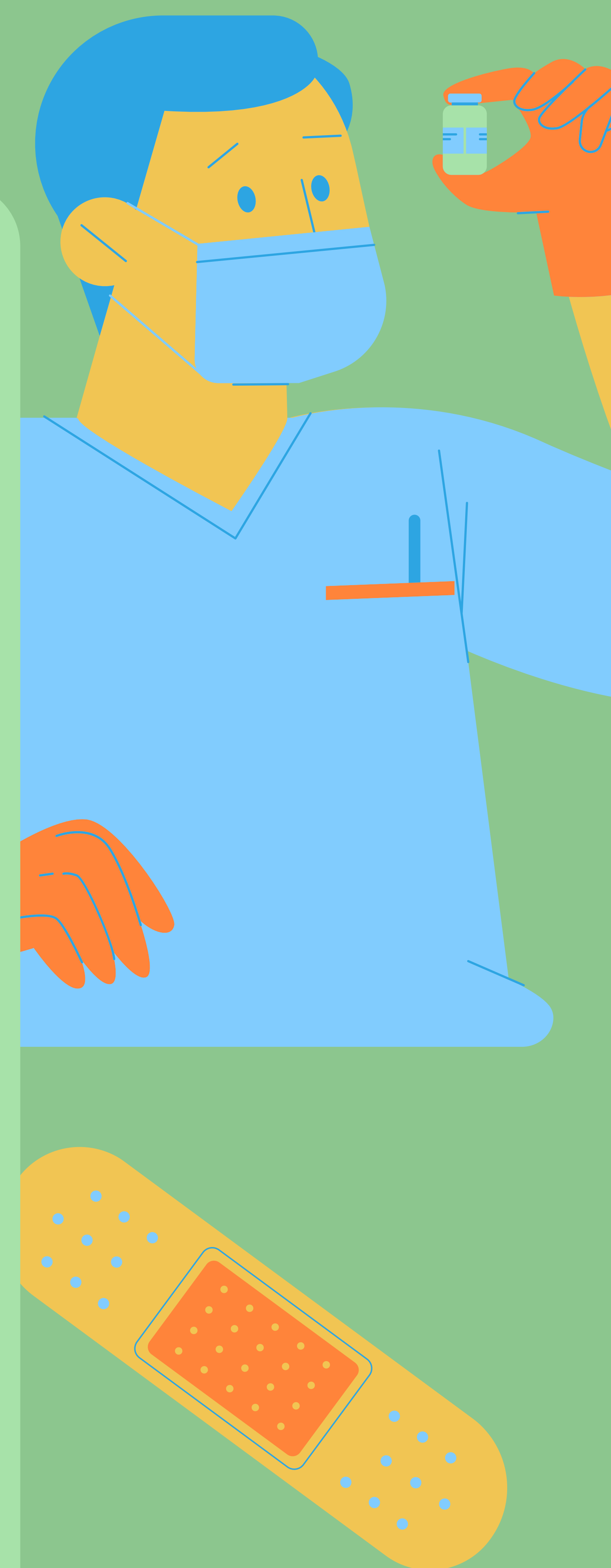
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Adressez-vous à votre pharmacien, infirmier, kinésithérapeute ou tout professionnel de santé, il organisera la prise de rendez-vous.

*Qu'est ce qu'un soin non programmé ?
Etat de santé ne relevant pas de l'urgence médicale mais nécessitant une consultation dans les 48h (fièvre 40° chez un enfant, infection...).

Pour toute question,
** liste des communes :
www.cptsqg.fr

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
Quercy Garonne
19, avenue du Chasselas - Moissac
coordination.cpts.qg@gmail.com



POUR TOUTE DEMANDE EN DEHORS
DES HEURES HABITUELLES DES
CABINETS MEDICAUX :
(lundi au vendredi après 20h
samedi après-midi
dimanche et fériés) :
CONTACTEZ LE 116 117

POUR TOUTE URGENCE VITALE :
CONTACTEZ LE 15

Vous avez entre 18 et 65 ans ?



Une coopération entre professionnels de santé et médecins de la CPTS Quercy Garonne est en place pour certains problèmes de santé en cas d'absence de votre médecin traitant :

Entorse de cheville, infection urinaire et suspicion d'angine



Adressez-vous à votre pharmacien, infirmier ou kinésithérapeute.



Infos : www.cptsqg.fr



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Quercy Garonne
19, avenue du Chasselas - Moissac
coordination.cpts.qg@gmail.com